

Publié le 23/03/2020

Covid-19 : les Groupes Klesia, Malakoff Humanis, OCIRP et Audiens en soutien aux salariés et entreprises de la branche HCR

 Communiqué de presse  Groupe

Particulièrement impactés par la crise sanitaire Covid-19, les entreprises et salariés adhérents aux régimes de prévoyance et de santé Hôtels-Cafés-Restaurants assurés par Klesia, Malakoff Humanis, OCIRP et Audiens seront exonérés de cotisations pour le second trimestre 2020.

Depuis la mise en place de leurs contrats HCR dès 2005, les groupes de protection sociale paritaire KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS ont su constituer, avec le pilotage des partenaires sociaux, des réserves mutualisées pour égalisation des comptes des entreprises contractuellement adhérentes à leur régime de Prévoyance et de Santé de la Branche Hôtels-Cafés-Restaurants appelé HCR PREVOYANCE SANTE.

A la demande des représentants de la profession, KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS ont cherché les solutions répondant à leurs besoins pour le deuxième trimestre 2020 sachant que les cotisations du 1er trimestre ont déjà été prélevées sur les bulletins de paie des salariés depuis Janvier.

Dans cette période de crise sanitaire unique, les fédérations d'employeurs et de salariés pilotes de ces régimes se félicitent de pouvoir ainsi constituer un fonds solidaire de protection sociale COVID19 issu des réserves mutualisées de KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS permettant aux centaines de milliers de salariés et d'employeurs de la branche d'être **exonérés totalement de cotisations pour le second trimestre 2020.**

Quelle que soit leur situation, les salariés de la branche au 1er Trimestre continueront ainsi à être protégés par KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS suivant les dispositions contractuelles habituelles pour le second trimestre 2020.

Ces cotisations étant habituellement appelées à terme échu soit le 15 juillet, seront versées par le fonds ainsi constitué sur la base des effectifs présents avant la crise en lieu et place de leurs bénéficiaires.

Aussi, il ne sera prélevé aucune cotisation ce second trimestre aux entreprises et salariés adhérents au contrat HCR Prévoyance Santé, reportant ainsi la prochaine échéance au 15 Octobre.

Par ailleurs, faisant face aux situations des salariés les plus fragilisés pendant cette période, le fonds d'action sociale du régime Hôtels-Cafés-Restaurants assuré par les groupes KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS continuera d'instruire les situations les plus urgentes et se dote d'un budget exceptionnel supplémentaire de 1 million d'Euros afin d'y répondre.

Sur le plan Opérationnel, KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS ont pris des mesures préventives, notamment l'expansion de leurs capacités de télétravail, afin de pouvoir s'adapter et servir les clients du secteur

Hôtels-Cafés-Restaurants dans les meilleures dispositions possibles. Les interlocuteurs habituels ainsi sont à même de répondre à toute question complémentaire sur ce dispositif.

À lire aussi

COVID-19 : LE GROUPE KLESIA EN SOUTIEN AUX AUTORITÉS SANITAIRES FRANÇAISE FAIT DON DE 100 000 MASQUES FFP2 ET CHIRURGICAUX

Afin de participer à l'effort collectif national et faire face à la crise épidémique du Covid-19, Christian Sc de la Brélie, directeur général du groupe de protection sociale KLESIA, annonce le don de 100 000 masq FFP2 et chirurgicaux à l'Etat français.

 Communiqué de presse  Groupe

(1) (2) (3) (4) (5)

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

 [CP_HCR_Covid_19 \(.pdf 334 ko\)](#)